

Motion des personnels réunis en heure d'information syndicale FO

Nous, personnels du collège Guillaume Cale, réunis en heure d'information syndicale ce mardi 10 mars au collège Guillaume Cale exigeons un renforcement des moyens en vie scolaire.

Le collège accueille actuellement 796 élèves, dans un établissement dont la configuration et la taille rendent la surveillance particulièrement complexe : les couloirs, la cour de récréation et les différents espaces communs nécessitent une présence adulte suffisante pour réguler les flux et prévenir les incidents.

Or, les moyens actuels en assistants d'éducation sont clairement **insuffisants** pour assurer ces missions dans des conditions satisfaisantes.

Cette situation est désormais bien identifiée par les élèves, qui perçoivent les failles du dispositif de surveillance. Certains n'hésitent plus à s'organiser collectivement pour perturber le fonctionnement de la vie scolaire (faux mouvements de foule, regroupements soudains, déplacements massifs), mettant les personnels en difficulté et **dégradant le climat scolaire**.

Les difficultés sont également très importantes aux abords de l'établissement, en raison de la configuration du parking et des accès aux transports scolaires.

Au moment des sorties, les assistants d'éducation et les CPE sont contraints d'assurer la sécurisation des flux d'élèves, notamment face à des véhicules de parents qui stationnent de manière anarchique, bloquent les passages, voire forcent le passage.

Ces comportements créent des situations de **mise en danger pour les élèves et les personnels**.

Dans les faits, les personnels de vie scolaire sont amenés à faire la circulation pour sécuriser la sortie des élèves, alors que cette mission ne relève pas de leurs fonctions. Cette situation génère en outre des tensions et des conflits avec certains parents.

La police municipale, censée intervenir pour sécuriser ces moments sensibles, ne se déplace que de manière très irrégulière. Les personnels se retrouvent donc seuls face à ces situations, sans moyens supplémentaires.

Face à cette insuffisance de moyens, de nouvelles organisations sont envisagées comme positionner un surveillant à la grille pour libérer les autres personnels et renforcer la présence dans la cour afin de prévenir les incidents. Mais cette solution n'est pas viable dans les conditions actuelles, les assistants d'éducation signalent à juste titre que le flux d'élèves à la grille, notamment le matin, est trop important pour être géré par une seule personne.

La situation actuelle illustre clairement un manque de moyens humains structurel qui met en difficulté les personnels et pose **un véritable problème de sécurité** pour les élèves et les personnels.

Signé par 49 personnels de l'établissement

Dans ces conditions, nous personnels réunis ce jour, demandons l'ouverture immédiate de deux postes supplémentaires d'assistants d'éducation afin :

- **d'assurer une surveillance effective et sécurisée des espaces de l'établissement**
- **de réguler correctement les flux d'élèves aux différents moments de la journée**
- **de sécuriser les entrées et sorties, notamment au niveau du parking et de l'accès aux bus**
- **permettre aux personnels de vie scolaire d'exercer leurs missions en toute sécurité.**

La sécurité des élèves et les conditions de travail des personnels ne peuvent pas reposer sur des réorganisations ponctuelles. **Des moyens supplémentaires sont indispensables.**